

**ENTRÉE EN NEGOCIATIONS EXCLUSIVES AVEC LE GROUPE CMA CGM
CONCERNANT BOLLORÉ LOGISTICS**

**PROPOSITION DE COMPLEMENT DE PRIX A 0,25€
POUR L'OFFRE DE RACHAT EN COURS D'INSTRUCTION**

Entrée en négociations exclusives à l'issue de la réception d'une offre indicative du Groupe CMA CGM pour l'achat des activités de commission de transport et de logistique

Le Groupe Bolloré confirme avoir reçu du Groupe CMA CGM une offre d'achat spontanée pour ses activités de commission de transport et de logistique regroupées dans Bolloré Logistics, sur la base d'une valeur d'entreprise *cash free / debt free* de 5 milliards d'euros.

A la suite de cette offre, le Groupe Bolloré et le Groupe CMA CGM sont entrés en négociations exclusives afin de permettre la réalisation d'une phase d'audit confirmatoire et la tenue de négociations contractuelles pour que CMA CGM puisse remettre, le cas échéant, une promesse d'achat correspondant à cette offre autour du 8 mai 2023.

Bolloré SE et CMA CGM communiqueront en temps voulu sur la conclusion de leurs discussions.

L'opération restera en toute hypothèse conditionnée à l'obtention d'autorisations réglementaires et aucune décision de cession ne sera prise avant l'issue des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes.

Proposition de complément de prix pour l'offre publique d'achat simplifiée de Bolloré SE sur ses propres actions

Le Conseil d'administration de Bolloré SE est appelé à se réunir ce mardi 18 avril 2023 pour arrêter sa décision sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée de Bolloré SE visant ses propres actions annoncé le 14 mars 2023, et adopter son avis motivé sur l'intérêt de cette offre à l'attention de ses actionnaires.

Il sera proposé au Conseil d'administration d'ajouter au prix de 5,75€ par action visée (dividende 2022 complémentaire de 0,04 euro par action attaché), un complément de prix de 0,25€ si l'offre reçue de CMA CGM pour l'achat de Bolloré Logistics se concrétise et aboutit à la vente de cette dernière dans les termes qui auront été convenus.

Cette proposition de complément de prix a d'ores et déjà fait l'objet d'une recommandation favorable du comité *ad hoc*¹ et a été portée à la connaissance du cabinet A2EF, expert indépendant, afin d'intégrer cette éventualité dans le rapport qu'il remettra au Conseil d'administration de Bolloré SE sur le caractère équitable du prix proposé dans l'offre publique.

Une communication publique sera assurée après l'adoption de la décision du Conseil d'administration.

¹ Composé de M^{me} Sophie Johanna Kloosterman, M. Alexandre Picciotto et M. François Thomazeau.